

# Les zones franches urbaines

## Déclaration du groupe des associations

L'avis présenté par la section de l'aménagement durable des territoires s'inscrit dans un contexte de réforme et de simplification de la géographie prioritaire de notre pays. Appelée à se prononcer plus spécifiquement sur l'avenir du dispositif ZFU, la section a dressé un constat précis et nuancé du dispositif dont elle n'a pas hésité à souligner les difficultés d'évaluation, la diversité des obstacles rencontrés, mais également ses possibles biais.

Nos groupes saluent en cela le travail de la rapporteure qui a privilégié une analyse fine de la politique des Zones franches urbaines ne faisant pas l'impasse sur ses apports non chiffrables et ne réduisant pas son bilan à son coût financier ou au nombre d'emplois créés.

En effet, le maintien d'un tissu social, de commerces de proximité, de services publics, la mixité des emplois et des travailleurs sont également des objectifs du dispositif ZFU et c'est dans cette perspective qu'une participation accrue des habitants à la définition et à la mise en œuvre de la politique de la ville doit être recherchée.

Ainsi que nous le soulignons déjà lors des travaux de notre assemblée sur l'ANRU, il est urgent de diversifier les méthodes de consultation et d'implication des habitants (et, en particulier, des jeunes). Le rôle des acteurs associatifs et éducatifs prend ici tout son sens, mais cela suppose de soutenir leur développement au sein des quartiers.

Dès lors, nos groupes sont satisfaits de voir rappelée dans le texte la nécessité d'encourager particulièrement les associations en ZFU, reconnaissant qu'elles agissent dans toutes les dimensions de la vie économique, sociale et culturelle des quartiers.

D'autre part, ce n'est un secret pour personne, les jeunes des quartiers prioritaires sont touchés de plein fouet par le chômage - les taux atteignant dans certains quartiers les 43 %. Ainsi, les accompagner vers l'emploi est une priorité absolue. L'avis souligne à ce sujet l'intérêt des emplois francs, nouveau dispositif en cours d'expérimentation, mais affiche également quelles en seront les limites. C'est pourquoi nous soutenons particulièrement la recommandation d'assortir les emplois francs d'une formation et d'un accompagnement pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi.

Comme le montre l'avis, le déploiement du dispositif ZFU est freiné par une qualification insuffisante ou inadaptée des résidents des zones prioritaires, d'où un volume trop faible d'embauches exonérées. Pour répondre à ce problème, le texte propose donc de mettre fortement l'accent sur la formation des habitants, nous y souscrivons pleinement.

Les groupes des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse et des associations votent donc en faveur de cet avis équilibré et qui propose une adaptation raisonnée du dispositif ZFU.